

CONTENU PLAN DE FUMURE ET CAHIER D'EPANDAGE

Plan prévisionnel de fumure (données prévues)	Cahier d'enregistrement (données réalisées)
Identification et surface de l'îlot cultural	Identification et surface de l'îlot cultural
Culture pratiquée et période d'implantation pour les prairies	Culture pratiquée et <u>date d'implantation</u> (cultures + prairies)
Type de sol	Type de sol
Rendement objectif (moyenne sur 5 ans ou référentiel)	Rendement réalisé
Pour chaque apport d'azote organique prévu : → Période d'épandage envisagée, → Superficie épandable concernée, → Nature de l'effluent organique, → Teneur en azote de l'apport, → la quantité d'azote efficace et total prévue dans l'apport. →	Pour chaque apport d'azote organique réalisé : → Date d'épandage, → Superficie épandable concernée, → Nature de l'effluent organique, → Teneur en azote de l'apport, → Quantité d'azote contenue dans l'apport.
Pour chaque apport minéral prévu : → Période(s) d'épandage envisagée (s) si fractionnement, → Superficie concernée, → Nombre d'unités d'azote prévu dans l'apport. → Quantité d'azote prévue dans les apports d'irrigation (et teneur en N)	Pour chaque apport d'azote minéral réalisé : → Date d'épandage, → Superficie concernée, → Teneur en azote de l'apport, → Quantité d'azote contenue dans l'apport. → Quantité d'azote apportée par l'irrigation
% de légumineuses pour les associations graminées / légumineuses	Date de récolte ou de fauche des prairies
<u>Si >30 ha de SAU et <70% surface en herbe :</u> • Le précédent cultural • Les fournitures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les cultures avec équation bilan (conf arrêté GREN pdl 2011): (reliquat sorie hiver, azote absorbé à l'ouverture du bilan, minéralisation nette de l'humus, effet CIPAN, effets précédents cultural, minéralisation due à un précédent prairie, azote de l'irrigation, ○ Pour les prairies : azote fourni par le pâturage, quantité d'azoteN fixée par les légumineuses 	Les modalités de gestion de l'inter culture : <ul style="list-style-type: none"> • gestion des résidus, • des repousses et date de destruction, des cultures intermédiaires pièges à nitrates CIPAN ou couvert végétal en interculture : (<u>espèces, date d'implantation et de destruction, et ferti (désormais autorisé sous conditions voir supra)</u>).
	Pour les exploitations qui stockent ou compostent certains effluents d'élevage au champ en zone vulnérable : l'îlot cultural sur lequel est réalisé, la date de dépôt du tas et la date de reprise pour épandage.